Université de Montpellier
FACULTÉ de MÉDECINE
Montpellier-Nîmes

Service des Affaires Générales et Logistique

UNIVERSITE DE MONTPELLIER
FACULTE DE MEDECINE MONTPELLIER-NÎMES

ELECTIONS DES REPRESENTANTS
DES ENSEIGNANTS CHERCHEURS ET DES PRATICIENS HOSPITALIERS
CONSEIL PEDAGOGIQUE

PROCES VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS SCRUTIN DU MARDI 12 AVRIL 2022

Vu les statuts modifiés de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Faculté de Médecine Montpellier-Nîmes,
Vu le règlement intérieur modifié de la Faculté de Médecine Montpellier-Nîmes

Vu la décision n° 2022-01 en date du 17 mars 2022 de la Doyenne de la Faculté de Médecine Montpellier-Nîmes portant organisation des opérations pour **l'élection des représentants des enseignants chercheurs et des praticiens hospitaliers, dans le bureau de vote de Montpellier et le bureau de vote de Nîmes,** au Conseil Pédagogique de la Faculté de Médecine Montpellier-Nîmes.

Vu le procès-verbal du collège électoral susvisé
Les résultats du scrutin sont arrêtés comme suit :

1°) Collège A : collège des enseignants-chercheurs

NOMBRE DE SIEGES POURVOIR	12
NOMBRE D'ELECTEURS INSCRITS	167
NOMBRE DE VOTANTS	129
NOMBRE DE BULLETINS BLANCS OU NULS	1
NOMBRE DE VOTES VALABLEMENT EXPRIMES	128

1. COLLEGE A : DISCIPLINES MEDICALES ET SPECIALITES MEDICALES (6 SIEGES)

NOM DU CANDIDAT	SUFFRAGES OBTENUS
BLAIN Hubert	119
CAMBONIE Gilles	118
CLARET Pierre-Géraud	118
GUILPAIN Philippe	114
MORIN Denis	118
PEREZ-MARTIN Antonia	123

2. COLLEGE A : DISCIPLINES BIOLOGIQUES
(3 SIEGES)

NOM DU CANDIDAT	SUFFRAGES OBTENUS
TUAILLON Edouard	118
VINCENT Thierry	121

1. COLLEGE A : DISCIPLINES CHIRURGICALES ET SPECIALITES CHIRURGICALES
(3 SIEGES)

CANDIDATS	SUFFRAGES OBTENUS
LETOUZEY Vincent	120

En conséquence sont proclamés élus :

COLLEGE A : DISCIPLINES MEDICALES ET SPECIALITES MEDICALES
- -Antonia PEREZ-MARTIN
- -Hubert BLAIN
- -Gilles CAMBONIE
- -Pierre-Géraud CLARET
- -Denis MORIN
- -Philippe GUILPAIN

COLLEGE A : DISCIPLINES BIOLOGIQUES
- -Thierry VINCENT
- -Edouard TUAILLON

Un siège non attribué, faute de candidat.

COLLEGE A : DISCIPLINES CHIRURGICALES ET SPECIALITES CHIRURGICALES

-Vincent LETOUZEY

Deux sièges non attribués, faute de candidats.

2°) Collège B : collège des enseignants-chercheurs

1. COLLEGE B1 : COLLEGE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS TITULAIRES

NOMBRE DE SIEGES POURVOIR	6
NOMBRE D'ELECTEURS INSCRITS	68
NOMBRE DE VOTANTS	43
NOMBRE DE BULLETINS BLANCS OU NULS	2
NOMBRE DE VOTES VALABLEMENT EXPRIMES	41

NOM DU CANDIDAT	SUFFRAGES OBTENUS
COSTA David	34
GATINOIS Vincent	25
GOUZI Fares	32
HERRERO Astrid	30
LACHERETZ-SZABLEWSKI Vanessa	22
LE GALLIC Lionel	19
LOZZA Catherine	26
RAMIREZ Jean-Marie	8
ROUBILLE Camille	31

En conséquence sont proclamés élus :

-David COSTA
-Farés GOUZI
-Camille ROUBILLE
-Astrid HERRERO
-Catherine LOZZA
-Vincent GATINOIS

2. COLLEGE B2 : COLLEGE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS NON TITULAIRES :

NOMBRE DE SIEGES POURVOIR	3
NOMBRE D'ELECTEURS INSCRITS	179
NOMBRE DE VOTANTS	13
NOMBRE DE BULLETINS BLANCS OU NULS	0
NOMBRE DE VOTES VALABLEMENT EXPRIMES	13

CANDIDATS	SUFFRAGES OBTENUS
GOULABCHAND Radjiv	10
MILLION Elodie	13

En conséquence sont proclamés élus :
-Elodie MILLION
-Radjiv GOULABCHAND
Un siège non attribué, faute de candidat.

3°) COLLEGE P : COLLEGE DES PRATICIENS HOSPITALIERS CHARGES D'ENSEIGNEMENT:

NOMBRE DE SIEGES POURVOIR	3
NOMBRE D'ELECTEURS INSCRITS	182
NOMBRE DE VOTANTS	29
NOMBRE DE BULLETINS BLANCS OU NULS	1
NOMBRE DE VOTES VALABLEMENT EXPRIMES	28

CANDIDATS	SUFFRAGES OBTENUS
AMOUROUX Cyril	27
DE BOUTRAY Marie	27
DEBIEN Blaise	28

En conséquence sont proclamés élus :

-Blaise DEBIEN
-Cyril AMOUROUX
-Marie De BOUTRAY

Fait à Montpellier, le 13 avril 2022.

La Doyenne de la Faculté de Médecine
Montpellier-Nîmes

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER
FACULTÉ DE MÉDECINE

Professeur Isabelle LAFFONT